



Dans ce supplément au bulletin N° 44 vous trouverez :

- Une réflexion sur une mosaïque du Christ en gloire.
- Une réflexion d'un évêque sur la première lecture de ce dimanche.
- Une proposition d'attente de la Pentecôte par une « veille au Cénacle ».
- Précisions sur la « sortie du confinement ».
- Une prière à Marie du Pape François.
- Une invocation locale à Marie sous forme de litanie.



Cette mosaïque provient d'une église de Ravenne dédiée à l'archange Michel. On y voit un Christ juvénile et imberbe debout. Il se tient en vainqueur. En guise de sceptre, il tient une croix dans sa main droite. Sa main gauche est voilée et supporte un codex ouvert en direction du spectateur où est inscrit un verset de l'évangile de ce 5ème dimanche de Pâques de l'année A : « Qui m'a vu a vu le Père » (Jn 14, 9). Sur la page de gauche, un autre verset : « Le Père et moi, nous sommes un » (Jn 10,30).

Il ne s'agit pas d'une illustration d'un passage de l'évangile, mais d'une effigie du Dieu-homme, d'une

réflexion théologique qui met en valeur la divinité du Christ et sa dignité de Seigneur triomphant de la mort. Les premières images que les chrétiens font de leur Dieu marquent une rupture avec les statues de culte des dieux païens. La visée de ce genre de mosaïque est cependant ornementale. Nous ne sommes pas encore dans la vénération des icônes, ni dans les représentations trinitaires ou mariales, bien postérieures.

Dans ces mosaïques du VIème siècle s'énonce une règle de représentation de Dieu que le théologien des images François BOESPFLUG formule ainsi :

« Si Dieu peut et doit être figuré, c'est uniquement en raison du Christ, et sur un mode christique, c'est-à-dire concrètement sous les traits (que l'on croit avoir été ceux) du Christ.

Refuser sa représentation, serait ne pas croire à son Incarnation ; mais le représenter autrement serait mal croire à son Incarnation, car cela sous entendrait que la Révélation de Dieu en Christ est comme incomplète. (...) Iréné de Lyon a condensé cela en une formule : 'Le visible du Père, c'est le Fils ; et l'invisible du Fils, c'est le Père'.

(Dieu et ses images, Paris, Bayard, 2008, p. 120)

Eléments rassemblés par Dom. THEPAUT

REGARD SUR L'ACTUALITE : « UNE AFFAIRE DE VEUVES ».

La première lecture de ce Dimanche nous rapporte un moment significatif de l'histoire de l'Eglise naissante. Le nombre de croyants au Seigneur Jésus Christ augmente, et la communauté de Jérusalem doit s'ouvrir à d'autres cultures mais aussi aux détreffes du moment liées à cette diversité.

Concrètement, se fait jour dans l'Eglise un conflit (déjà !) à propos de l'aide et du service des veuves nécessiteuses de la communauté. Celles de culture grecque, étrangères d'origine et venues finir leurs jours à Jérusalem, se trouvent délaissées au profit des veuves des familles locales juives qui ont des appuis familiaux sur place.

Force est de constater que la communauté n'avait pas su éviter de reproduire en elle ce qui se passe dans les sociétés portées à négliger les droits des faibles et des minorités. On le voit, les différences culturelles ou sociologiques avaient dû mettre à l'épreuve la charité et l'esprit communautaire !

Forts de leur autorité, les apôtres prennent l'initiative pour régler ce différend et éviter ainsi une double impasse :
-la première serait de minimiser ou nier le conflit en prenant prétexte des valeurs de foi et de charité censées unir la communauté. Une telle attitude n'aurait rien résolu dans le concret !

-La seconde impasse aurait consisté à l'inverse à prendre tellement au sérieux le conflit, à se laisser prendre par les difficultés concrètes qu'on en vienne à oublier l'essentiel lui-même, à savoir la foi vécue dans l'unanimité.

Pour cela, les apôtres rappellent que leur mission première, en tant qu'apôtres, est l'annonce de la mort et résurrection du Christ, et la proclamation du message qu'il a laissé : nourrir les affamés, vêtir ceux qui sont nus, visiter les malades etc...

Une annonce et un message qui doivent être mis en pratique. Annoncer Jésus Christ est le cœur de la mission du Chrétien, mais cette annonce est incomplète si elle ne s'accompagne pas du service de la charité qui est une fonction spirituelle, accomplie à la lumière de l'Esprit Saint. Aussi, après que la communauté eut été rassemblée, sept frères sont choisis et

appelés à recevoir mission de service des plus pauvres et des plus déshérités. Les apôtres après avoir prié, leur imposent les mains et leur confient la mission de « servir aux tables ».

Bien que ces sept frères ne soient jamais appelés clairement « diacres », ils constituent le premier collège d'où sera issu après quelques glissements de sens, notre diaconat actuel, toujours appelé au service de la table de la charité et de la table de la Parole.

Avec ces Sept, la communauté prend ses responsabilités et, en organisant son fonctionnement de façon concrète, elle évite ainsi de s'enfermer dans un choix malheureux qui serait : ou bien l'évangélisation, ou bien le service des pauvres ! Les deux sont à sauvegarder et à assurer, et pour cela, l'organisation de la vie concrète va donc répartir les tâches : aux Douze (les apôtres) la parole, aux Sept le service des tables. Ainsi est écarté le danger d'un choix qui serait : ou la prière, ou l'engagement ! Ou l'intériorité, ou le témoignage.

Belle façon de nous rappeler deux choses essentielles pour la vie de notre Eglise :

-si le témoin veut rester témoin, il doit ménager dans sa vie des espaces de gratuité destinés à entretenir et à garder vivante sa relation à Dieu. Il serait impensable que ceux qui se veulent témoins de la résurrection ne gardent pas la prière comme prioritaire !

-Mais le témoin ne saurait oublier le service de la charité, un service qui n'est pas réservé aux seuls diacres. Il s'agit non seulement d'accueillir la Parole, mais aussi de la mettre en pratique. Jésus est clair à ce sujet. C'est l'affaire de toute la communauté, de tout baptisé.

Alors, gardons dans la mémoire de notre cœur ces paroles de St Jacques : « A quoi cela sert-il, mes frères, que quelqu'un dise : « J'ai la foi », s'il n'a pas les œuvres ?... Si la foi n'a pas les œuvres, elle est tout à fait morte ! » (Jc 2, 14.17)

+ *Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU, Archevêque de Papeete (Polynésie Française)*

Attendre la Pentecôte par un temps de « Veille au Cénacle ».

Suite aux consignes gouvernementales, le Conseil permanent des Evêques de France invite les paroisses et diverses communautés ecclésiales « à vivre le mois de mai comme un mois « au Cénacle » dans une prière instante pour le don de l'Esprit Saint et comme un mois marial ». (Communiqué du 28 avril 2020)

Voici quelques initiatives paroissiales qui vous sont proposées dans ce but :

- Tous les enfants, d'âge ou de cœur, **sont invités à envoyer ou déposer un dessin de leur plume sur le thème de la Vierge Marie et/ou de l'Esprit Saint et de la Pentecôte.** Ces dessins seront exposés dans les églises de Carantec, Plouescat et St Pol jusqu'à la messe de reprise des célébrations où ils seront mis à l'honneur.

- Notre Dame de Callot : dépôt des dessins sur l'autel de l'église.

- Baie du Kernic : dépôt chez Marie-France Ropars 10 place le Dauphin 29430 Plouescat .

- St Pol Aurélien : dépôt au presbytère, 1 rue des Vieilles Ursulines 29250 St Pol de Léon.

Qui est pour moi l'Esprit Saint ? Quelle place a-t-Il dans ma vie ?

Voici deux questions qui attendent vos réponses en forme de témoignage. Les paroissiens, en particulier les catéchumènes, jeunes confirmés ou en préparation sont invités à proposer une mini vidéo (2 minutes maximum, prise exclusivement sur téléphone) ou un texte de 5 lignes environ et les envoyer sur l'adresse pasto.hautleon@gmail.com ou sur whatsapp au 06 32 03 86 87.

Après lecture, d'éventuelles modifications leur seront proposées puis ils seront publiés sur le site de la paroisse. MERCI pour ce partage spirituel que nous nous offrirons ainsi.

-Chaque samedi de mai à 20h15, tous les paroissiens qui le désirent sont invités à prendre un temps de prière chez eux en communion avec toute la paroisse.

Une trame écrite ou vidéo sera postée sur le site paroissial afin de nous unir dans une écoute commune de la Parole de Dieu et un appel unanime à l'Esprit Saint sur nos familles, notre paroisse, l'Eglise et le monde. Ce samedi 9 mai, le temps de prière est organisé par le groupe de prière des mères de St Pol de Léon.

Sur le site du diocèse de Quimper, voir aussi la proposition Holybox qui propose des activités dans l'attente de la Pentecôte. (taper 'diocèse de Quimper' sur votre barre de recherche internet).

INFOS paroissiales sur la sortie du confinement :

Voici quelques informations issues du site du diocèse de Quimper et Léon.

NB : tout reste assez évolutif, au gré de l'évolution de la situation sanitaire.

J'ai actualisé pour la paroisse Saint Paul Aurélien du Haut Léon.

Ouverture des églises :

L'ouverture des églises est toujours laissée à l'initiative de chaque Curé en tenant compte de la possibilité d'avoir sur place des personnes susceptibles d'accomplir ce service. Il est alors possible d'y passer pour prier ou se recueillir en respectant les mesures barrières et sans dépasser 20 personnes dans l'église.

La cathédrale est ouverte tous les jours de 10h à 17h.

Messes célébrées en public :

Pendant la période de confinement qui se prolonge jusqu'à la Pentecôte, il n'y a pas de messe célébrée en public. Ni en semaine, ni le dimanche.

Les prêtres continuent à célébrer la messe chaque jour, sans assemblée. Ils prient pour toutes les intentions qui leur sont confiées et en particulier pour les défunts et leurs familles.

À partir de la Pentecôte, si la deuxième étape de 'déconfinement' est levée, nous pourrons célébrer la messe, avec peut-être encore des mesures barrières (masque, distanciation...). Des précisions seront données ultérieurement.

En attendant, nous pouvons suivre la messe du dimanche à la télé ou à la radio.

Rameaux :

La bénédiction des rameaux qui n'a pas pu avoir lieu le dimanche 5 avril lors du dimanche des Rameaux, pourrait trouver place au début de la première messe qu'il sera possible de célébrer dans nos églises avec une assemblée.

Baptêmes et mariages :

Les célébrations de baptêmes et de mariages sont reportées au-delà de la Pentecôte.

Confessions :

Il est possible de se confesser auprès d'un prêtre en respectant les mesures barrières (avec masque, distanciation, et en évitant d'être en vis-à-vis...) Prendre rendez-vous par internet auprès d'un des prêtres suivants :

-P. Fidèle GRAH : fidelegrah@yahoo.fr

-P. Christophe KELBERT : christ_kelbert@hotmail.com

-P. Jean LADAN : jean.ladan@orange.fr

-P. Dominique de LAFFOREST : dominiquedelafforest@gmail.com

-P. Dominique THEPAUT : dthepaut@yahoo.fr

Funérailles chrétiennes :

À partir du 11 mai, les célébrations d'obsèques pourront de nouveau être célébrées dans les églises, mais avec 20 personnes au maximum et en respectant les mesures barrières.

Nous rappelons qu'une messe de Requiem sera célébrée dès que possible pour tous les défunts de nos paroisses, décédés durant le confinement.

Accueil paroissial au 1, rue des Vieilles Ursulines, 29250 SAINT POL DE LEON :

À partir du 11 mai et jusqu'à la Pentecôte : uniquement sur rendez-vous. Contact : Père THEPAUT dthepaut@yahoo.fr

Les pardons des paroisses et des chapelles :

Après échange avec le Préfet, il paraît pour l'instant difficile d'organiser les pardons cet été.

Les organisateurs pourraient cependant ouvrir ces chapelles pour des dévotions personnelles en imposant le respect des mesures barrières.

Soutien matériel à l'Église :

En lien avec la Conférence des Évêques de France, une plateforme de dons a été mise en place pour permettre le versement de la quête : <https://donner.catholique.fr/quete/~mon-don> (paiement par carte bancaire).

Les quêtes versées par ce biais sont intégralement reversées aux diocèses chargés ensuite de les attribuer à chacune des paroisses concernées.

Il reste également toujours la possibilité de verser votre offrande directement auprès de votre paroisse (par chèque bancaire déposé au presbytère de Saint Pol).

Nous profitons également pour rappeler la possibilité de donner au Denier de l'Église, soit par Internet : <https://diocese-quimper.fr/fr/don-en-ligne/soutienpaimtform>, soit par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'Association Diocésaine de Quimper et à envoyer à : Évêché de Quimper, 3 rue de Rosmadec, CS 42009, 29018 Quimper Cedex.

Demande de messes :

Vous pouvez continuer à faire célébrer des messes. Vous pouvez déposer votre offrande avec l'intention au presbytère, et votre Curé se chargera de faire le nécessaire.

Pour information, la proposition d'offrande de messe est fixée à 18 euros.

Beaucoup d'information sur le site : www.paroisse-saintpaulaurelien.fr

Prière à Marie (par le Pape François).

Ô Marie,

Tu resplendis toujours sur notre chemin comme signe de salut et d'espérance.

Nous nous confions à toi, Santé des malades,

Qui, auprès de la croix, as été associée à la douleur de Jésus,

En maintenant ferme ta foi.

Toi, Salut du peuple de Rome, tu sais de quoi nous avons besoin.

Nous sommes certains que tu veilleras,

Afin que, comme à Cana en Galilée,

Puisse revenir la joie et la fête après ce moment d'épreuve.

Aide-nous, Mère du Divin Amour,

A nous conformer à la volonté du Père

Et à faire ce que nous demandera Jésus qui a pris sur lui nos souffrances.

Il s'est chargé de nos douleurs

Pour nous conduire, à travers la croix,

A la joie de la résurrection.

Amen.

Pape François.

Prière à Marie par les vocables sous lesquels elle est honorée chez nous :

Notre Dame de l'Annonciation de la basilique-cathédrale de Saint Pol, priez pour nous !

Notre Dame du Kreisker à Saint Pol de Léon, priez pour nous !

Notre Dame de Kerellon à Plouénan, priez pour nous !

Notre Dame de Penzé à Penzé, priez pour nous !

Notre Dame de Callot à Carantec, priez pour nous !

Notre Dame de Kroaz Batz à Roscoff, priez pour nous !

Notre Dame du Bon Secours à l'Île de Batz, priez pour nous !

Notre Dame de Kerzéan à Plouescat, priez pour nous !

Nous pouvons y ajouter les sanctuaires diocésains des Vierges couronnées :

Notre Dame du Folgoët, priez pour nous !

Notre Dame de Rumengol, priez pour nous !

Notre Dame de Kernitron, priez pour nous !

L'équipe de rédaction du Bulletin paroissial